

Annonce du diagnostic

Pierre Sarda et Chantal Laborde

Ce qu'il ne faut pas faire

- Annonce à une femme enceinte d'un diagnostic prénatal
- Annonce à une mère d'un diagnostic pour son enfant

Référentiel pour l'annonce d'un diagnostic génétique

Il faut penser en terme de "processus d'annonce" : l'annonce diagnostique doit en effet être anticipée dès les premières consultations.

- « l'avant annonce »
- « L'annonce proprement dite »
- et « l'après annonce »

sont à considérer avec autant d'importance

« l'avant annonce »

Se poser les questions

- Pourquoi entrer dans un processus de diagnostic? (bénéfice?)
- Le bénéfice est pour qui? (enfant, parents, fratries, apparentés?)
- A quel moment? (ni trop tôt ni trop tard – attachement mère-enfant +++)
- Prendre en compte le contexte (annonce attendue ou non ?).

Le moment de l'annonce

- Qui? (médecin et psychologue + 2 parents)
- Ou? (lieu calme)
- Comment? (lors d'une consultation dédiée à l'annonce, obligation légale+++)

Et après l'annonce

- Donner des explications claires, choisir ses mots
- Apprécier l'impact de l'annonce sur la famille
- Proposer de revoir la famille avec une psychologue, débiter un suivi
- Proposer une prise en charge
- Donner des informations complémentaires adaptées (réseau, association, ...)
- Être « soutenant »,à plusieurs